

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Un Coup de Syllabus dans l'eau

L'an mil huit cent soixante-six, si je ne me trompe, le farouche pontife qui régnait et gouvernait à Rome, par la grâce de Dieu, peut-être, mais à coup sûr par la vertu des baïonnettes de la France — ce qui devait bientôt nous coûter cher! — Pie IX lançait coup sur coup à la face du monde civilisé une encyclique et un syllabus.

Ce fut un ahurissement universel. Jamais, depuis les plus mauvais jours du moyen-âge, aucun pape n'avait fulminé un aussi insolent défi contre l'humanité. Anathème, anathème, anathème contre tout, contre tous : tel est le résumé de ce fameux morceau d'architecture.

La religion catholique s'en est-elle mieux portée? Les affaires de l'Eglise y ont-elles gagné? Non. Les faits sont là, d'abord, et répondent. Et s'il restait des doutes à cet égard, il ne peut plus guère y en avoir, depuis le nouveau syllabus dont Pie X vient d'enrichir la littérature pontificale.

En effet, les anathèmes de Pie IX s'adressaient d'une façon générale à la raison humaine et condamnaient toutes les conquêtes de l'esprit humain. C'était une protestation blocarde contre cette formule, qui est pourtant d'une exactitude mathématique et qui dit : Depuis la Renaissance, à peu près tout ce qui se fait de bien dans le monde, se fait en dehors de l'Eglise, malgré l'Eglise, et presque toujours contre l'Eglise.

Mais voici bien autre chose! Nonobstant le syllabus et l'encyclique, le « mal » a fait des progrès, depuis 1866. L'ennemi a pénétré au cœur de la place, en la personne de ceux-là même qui semblaient devoir la défendre, les théologiens. Oui, la théologie elle-même, rompant avec la discipline de la foi aveugle et passive, de la foi les yeux fermés, de la foi cadavérique, *perinde ac cadaver*, comme dit Loyola, la théologie prend des airs d'indépendance, la théologie se permet de raisonner, la théologie s'insurge contre l'orthodoxie. Attendez un peu, Messieurs.

Il existe, en effet, à Rome, depuis des siècles, une organisation formidable, le saint Office, la sacrée Congrégation de l'Index, l'Inquisition : appelez comme vous voudrez ces mamelucks de la foi, ces bouledogues de l'orthodoxie. Ce sont eux qui, jadis, brûlèrent Jeanne d'Arc, brûlèrent Etienne Dolet, brûlèrent par milliers, en Espagne, juifs, hérétiques, dissidents, ou simplement suspects. Ce sont eux qui forcèrent le savant Galilée à se rétracter et à désavouer l'évidence, pour les beaux yeux de la bible. Ils en ont fait bien d'autres!

Figés et encroûtés dans leurs dogmes, ils ignorent le mouvement scientifique des trois derniers siècles et l'évolution qui emporte le monde. Pour eux, il n'y a ni astronomie, ni géologie, ni chimie, ni physique, ni histoire naturelle, ni science de la nature; à plus forte raison, ni philosophie, ni droit naturel, ni morale, ni histoire surtout : en un mot rien.

Et bien, cette collection de vieux bonzes ignorants et fanatiques vient d'aboutir à un chef-d'œuvre. Ecoutez le début : « Après un examen approfondi et sur l'avis préalable des révérends consultants, les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux, inquisiteurs généraux dans les choses de la foi et de la morale, ont jugé qu'il y avait lieu de réprover et de proscrire les erreurs du modernisme. »

Le modernisme, voilà l'ennemi! Or, le modernisme, chez les oints du Seigneur, c'est le libre examen, c'est l'application aux choses de la foi des règles de la critique scientifique, autrement dit du bon sens et de la raison.

Et voilà précisément ce que l'Eglise ne veut pas. La « Sainte et universelle Inquisition » a condensé dans 75 propositions les erreurs de l'extrême moderne et les opinions qui sentent

le fagot. En veut-on quelques échantillons?

Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, dit le modernisme, ne sont point à l'abri de la critique scientifique. Erreur! dit l'Index. Ces livres sont sacrés, intangibles; pas un iota à ajouter ni à retrancher.

Les évangélistes eux-mêmes et les chrétiens de la deuxième et de la troisième génération ont arrangé à leur manière les paraboles évangéliques. — Erreur! dit l'Index. Et ainsi de suite, pendant 75 propositions.

Or, la vérité se dégage de jour en jour, sur les origines du christianisme. En France, en Allemagne, en Italie, un peu partout, on s'est mis à l'œuvre avec un labeur acharné. Les recherches continuent. On ne sait pas tout, certes. Mais il y a des certitudes acquises. Il est acquis, notamment, que la prétention de l'Eglise à être sortie toute armée du cerveau du Christ avec ses dogmes, ses sacrements, cette prétention ne se défend pas.

L'inspiration divine est une métaphore, une image poétique. Les évangiles ont été continuellement augmentés, corrigés, antédats par les besoins de la cause.

Les dogmes, que l'Eglise donne comme révélés, chose qui scientifiquement n'a pas de sens, sont le résultat de l'interprétation de certains faits religieux que l'esprit humain s'est donné par un long effort.

Pendant les trois premiers siècles, où était le christianisme? On n'était d'accord sur rien. Les hérésies pullulaient. Le concile de Nicée est venu mettre un peu d'ordre dans ce chaos. Mais les hérésies ont continué de plus belle. Au IX<sup>e</sup> siècle, tout l'Orient fait scission : c'est le grand schisme. Il est professé aujourd'hui par deux cent millions de chrétiens, qui s'intitulent, eux, orthodoxes. Qui a tort? Qui a raison? Puis, sept siècles plus tard, la moitié encore de la chrétienté se sépare, et voilà deux cents millions de chrétiens qui secouent le joug de Rome. Là encore, qui a tort? Qui a raison?

Les modernistes vont plus loin. Selon eux, la preuve de la divinité de Jésus-Christ ne ressort pas des évangiles : Cette précision est venue plus tard, elle est déduite de l'idée de Messie. Dans tous les textes évangéliques le nom de fils de Dieu est pris au figuré et ne signifie pas du tout que le Christ est le fils vrai et naturel de Dieu.

La résurrection du Sauveur n'est pas un fait proprement historique. Il n'est ni démontré, ni démontrable : la conscience chrétienne s'est plu à le déduire lentement d'autres faits.

Les sacrements ne sont nullement d'inspiration divine; de même les dogmes, la hiérarchie, la discipline; tout cela est l'œuvre du temps et de la politique.

Celui qui prétend posséder la vérité absolue, éternelle, immuable est un imposteur. La vérité absolue est un postulat. Elle est inaccessible à notre faiblesse. La vérité scientifique elle, n'est pas immuable, ni nécessaire; relative et contingente, elle se développe dans une évolution infinie.

Le catholicisme actuel ne peut s'adapter à la vraie science, à moins de se transformer en un christianisme non dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme large et libéral.

Autrement dit : cette pauvre barque de Pierre fait eau de toutes parts, elle va sombrer; il faut jeter par-dessus bord presque toute la cargaison, et surtout veiller au grain.

Voilà où l'Eglise en est arrivée, malgré le Syllabus et l'Encyclique de Pie IX! Au lieu d'étouffer le libre examen, ils l'ont surexcité. Jamais les bases de la religion n'ont été sapées avec plus d'audace; et les coups doivent lui être d'autant plus sensibles qu'ils lui viennent, non pas de ses adversaires, savants laïques, libres penseurs, sceptiques et mécréants, mais de prêtres, de théologiens, en un mot des modernistes.

En présence de ce mouvement formidable, que voulez-vous que fit le pape? Ignorer? Il ne le peut pas. Se taire, ou faire des concessions. Il le peut moins encore. Infaillibilité obligée. Il était condamné à un nouveau Syllabus : c'est le Syllabus forcé. Pie X s'est exécuté en brave, il faut lui rendre cette justice. Mais sa crânerie dissimule mal, semble-t-il, une sorte de mélancolie et trahit une certaine inquiétude. Est-ce un pressentiment? Si la foi n'a pas éteint en lui le sens de l'observation, il doit s'apercevoir que son Eglise est bien malade et se douter un peu que son Syllabus ne la sauvera pas.

Le sort en est jeté. Les destins trouveront leur voie. Ce Syllabus est un coup d'épée dans l'eau.

E. PERSON.

## ARCHÉOLOGUE

Un groupe d'archéologues, guidés par M. Charles Normand, visita le château de Maisons que l'Etat vient d'acquiescer pour y installer un musée du mobilier du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils longeaient le fossé d'enceinte quand M. Charles Normand aperçut tout au fond un objet dont la forme et la couleur l'intriguèrent. Avec une agilité surprenante il dégringola le fossé. Ses confrères le virent s'agenouiller dans la poussière, sans souci d'un pantalon clair qu'il étreignait, et gratter vivement la terre autour d'un récipient qui servait d'abreuvoir aux poulx du concierge du château. Les savants lui prêtèrent leur aide et bientôt M. Charles Normand dégageait du sol une cuvette de bidet de forme singulière et ancienne. Il éleva l'objet vers le soleil de midi qui tombait d'aplomb sur le groupe.

Avec cette réserve de bon ton qui, chez un homme tel que lui, laisse à une opinion l'autorité d'un jugement, M. Charles Normand avança que ce meuble de garde-robe pouvait bien avoir appartenu à la Pompadour. « A cette époque, ces objets de toilette intime étaient de création récente. Seules les grandes dames, les très grandes dames en connaissaient l'usage. »

L'aimable président des « Amis des Monuments », qui ne laisse jamais échapper l'occasion de faire une conférence, se préparait à discuter avec sa compétence habituelle sur l'histoire des bidets à travers les âges, considérée principalement au point de vue de l'architecture, mais l'heure du déjeuner était sonnée.

La précieuse porcelaine fut enveloppée dans un numéro du Temps et les savants se partagèrent l'honneur de la porter alternativement.

(Du Cride Paris.)

## CANEVAS D'OPÉRETTE

La Cour du divorce à Londres ne chôme guère. Toutes les semaines elle annule des contrats où passés, rentent les coups de canif. Ces affaires piquantes font les délices de la presse anglaise qui n'en rate pas un incident. Elles peuvent servir de documentation de l'histoire contemporaine. Le divorce de lord Rosslyn, qui vient d'être prononcé aux torts du mari, fait grand bruit. C'est un sujet de roman ou un canevas d'opérette.

Lord Rosslyn est coutumier de la séparation conjugale autant que du mariage. Héritier du titre comtal à vingt et un ans, en 1890 il s'empressa, cette même année, d'épouser sa passion d'alors, miss Violet Vyner, avec qui il écorna la fortune patrimoniale, si bien qu'il fut déclaré insolvable. Alors, en 1895, sa femme l'abandonna, n'aimant pas la gêne. Les tribunaux rompirent ce lien fragile.

Le jeune comte entreprit ensuite une odyssée mouvementée. Il fut tour à tour soldat, correspondant de guerre, acteur, courtier de publicité, directeur de journal. Un jour il rencontra miss Anna Robinson, une jolie

Américaine de Minneapolis, très applaudie comme figurante de music-hall et l'une des beautés qui assistèrent au fameux banquet de Harry Thaw, à Paris.

Miss Robinson fascina lord Rosslyn. Ils se marièrent dans l'intimité, et le monde aristocratique n'apprit leur union que par une annonce de deux lignes publiée dans un coin du Times. Cette seconde lune de miel n'aura duré que vingt-huit mois. La comtesse Rosslyn s'est refusée à la partager avec une rivale illégitime logée dans un hôtel de Paris.

La Cour du divorce lui a donné raison en lui rendant sa liberté. Le père Vaughan, qui déplore les mœurs du Smart Set, ajoute cette page à ses mémoires.

(Du cri de Paris)

## Les sandwiches du Roi

Tommy Atkins — le Dumanet anglais — appelle affectueusement son roi « le vieux ». Edouard VII, de son côté, ne laisse passer aucune occasion de prouver sa sympathie au soldat. Ces jours-ci une compagnie était de service au château de Buckingham. Il pleuvait. Le souverain attendait la fin de l'averse pour sortir. De la fenêtre il aperçut les troupiers, recevant bravement le baptême. Il s'informa et apprit que ces pauvres diables subissaient cette ondée et cette faction depuis deux heures. Beau coup avaient l'air fatigué. Il voulut savoir si au moins ils n'avaient pas faim. On lui dit qu'au départ ils avaient avalé une tasse de thé et cassé une croûte.

Il en fut navré. Aussitôt il commanda de leur porter des sandwiches et de la bière en leur laissant mettre leurs fusils en faisceaux.

— Et dites-leur, ajouta-t-il, que je leur accorde une pipe. Je ne partirai que lorsqu'ils l'auront achevée.

Tommy Atkins a crié :

— Bravo ! le vieux !

## Histoires de chiens

La semaine dernière, la Faculté a mis à mal, dans ses laboratoires de torture, sept chiens auxquels on a enlevé successivement tous leurs organes internes, pendant qu'ils étaient sous l'influence du sommeil électrique. Il s'agissait de savoir si les interventions chirurgicales pouvaient se produire pendant l'anesthésie électrique, aussi bien que sous le chloroforme.

Alors, on a commencé par enlever aux chiens l'estomac, puis une portion d'intestins — pour voir. Ensuite est venu le tour du pylore, du pancréas, du canal cholédoque, etc. Les animaux complètement étripés, ne s'en portaient pas plus mal, à ce qu'affirme le procès-verbal : « L'animal se lève et retourne sans peine à sa niche. Ces opérations se sont accomplies avec la plus grande facilité, sans aucun effort de l'animal. »

D'après une publication d'outre-Rhin, la « Badische Landau Zeitung » on a mangé l'an dernier en Saxe, en Prusse et en Bavière, pas moins de neuf mille chiens. Les boucheries canines sont, paraît-il, fort nombreuses dans ces contrées de l'Empire.

## INFORMATIONS

### Au Maroc

Un vapeur est arrivé de Cassablanca sans amener aucun réfugié. Des lettres reçues à Tanger disent que des Kabyles ont attaqué la ville. Les autorités marocaines ont demandé au croiseur « Galilée » d'envoyer des secours; le « Galilée » a débarqué 60 hommes; le croiseur espagnol en a débarqué 40. Les Kabyles ont tiré sur

les troupes au moment de leur atterrissage, blessant six marins et un officier français.

Une fois la ville débarrassée des Kabyles, les croiseurs français et espagnols ont placé des gardes aux consuls. Puis, le « Galilée » a procédé au bombardement du quartier marocain et de la banlieue de Casablanca.

### Nos marins attaqués

Le vapeur « Anatolie » vient d'arriver à Tanger venant de Casablanca d'où il était parti mardi soir. Le capitaine rapporte qu'il lui a été impossible de débarquer. Le consul de France, devant l'hostilité croissante des tribus, a donné l'ordre au « Galilée » et au « Du-Chayla » de dégager les abords du consulat.

Le bombardement de la ville a commencé, produisant son plein effet : les compagnies de débarquement des deux croiseurs occupent la ville.

Ce sont les gens des tribus qui auraient ouvert le feu.

Ma-El-Ain, commandant des troupes marocaines, aurait, dès le premier coup de canon demandé la cessation du feu à l'amiral, qui l'aurait renvoyé au consul de France.

### La crise viticole

M. Cavayé, maire de Montirat; le maire et huit conseillers de Montlaur; le maire et trois conseillers d'Aragon; le conseil municipal de Montséret; le maire, l'adjoint et trois conseillers de Saint-Couat-d'Aude; le maire de Capendu; le Conseil municipal de Roullens; M. Sablailrolles, conseiller d'arrondissement du canton de Mas-Cabardès, viennent de retirer leurs démissions.

La municipalité et le conseil municipal de Perpignan ont retiré leurs démissions.

### Une foire aux vins

Dans le but de faire mieux connaître les vins français et plus spécialement les vins du Midi, de leur créer des débouchés et de combattre ainsi la crise viticole, il vient de se former un comité, sous la présidence d'honneur de M. Louis Martin, député du Var, avec M. Edmond Strauss, secrétaire général, pour organiser toutes les années une foire aux vins à Paris et, si possible, à Bruxelles et à Londres.

### Marcellin Albert démissionnaire

A la suite des manifestations hostiles dont il a été l'objet, M. Marcellin Albert a donné sa démission de membre du comité d'Argeliers, en faisant suivre celle-ci des déclarations suivantes :

« L'acte de sauvagerie de la part d'une grande partie de la population d'Argeliers dirigé contre moi, dimanche soir, n'est que le complément de mon séjour à la prison de Montpellier. Je n'accuse personne; mais puisque mes amis de la défense viticole n'ont pas jugé à propos de me défendre, c'est qu'ils y étaient consentants. Je suis donc forcé de déclarer que je ne fais plus partie du comité de défense viticole d'Argeliers. Vive la viticulture française ! »

» Marcellin ALBERT. »

### L'entrevue du Czar et de Guillaume II

UNE NOTE RUSSE

« La visite du Czar à l'empereur d'Allemagne à Swinemunde, faite pour rendre celle de l'empereur allemand au czar à Bjerkö, il y a deux ans, a eu le caractère le plus cordial, le plus intime. La conversation du chancelier impérial allemand et du ministre des affaires étrangères russe, qui, depuis des années, entretiennent les relations personnelles les plus amicales, a eu trait aux diverses questions politiques courantes, sans avoir aucun objet défini en vue. Des deux côtés, on est d'accord pour penser que la paix n'est nullement menacée, pas plus en Europe qu'en Extrême-Orient. »

Les récents événements du Maroc nous donnent aucune inquiétude. Les mesures que la France prend, de con-

cert avec l'Espagne, ne peuvent soulever aucune complication.

En ce qui concerne la convention signée par la Russie et le Japon, et celle qui doit être signée par la Russie et la Grande-Bretagne, on reconnaît qu'elles sont au plus haut degré prospères à la paix du monde entier.

L'entrevue des deux monarques et l'échange des vues de leurs ministres ne peuvent altérer en rien les alliances existantes de l'Allemagne et de la Russie avec d'autres puissances, mais ils tendent à renforcer la traditionnelle amitié de la Russie et de l'Allemagne. Les conversations de Swinemunde ne peuvent qu'exercer une influence favorable sur le cours paisible des événements en Amérique et en Asie. »

### Cinquième congrès des Amicales d'Instituteurs de Clermont-Ferrand

Aujourd'hui jeudi 8 août s'est ouvert à Clermont-Ferrand le cinquième congrès des Amicales d'Instituteurs. Le premier avait été tenu à Paris en 1900, le deuxième à Bordeaux en 1901, le troisième à Marseille en 1903, le quatrième à Lille en 1905.

Par les questions qui seront discutées : 1. Organisation pédagogique des écoles; 2. Réforme des conseils de l'enseignement primaire; 3. retraites, et aussi par les déclarations gouvernementales, qui ne manqueront pas d'être faites, ce congrès a une réelle importance.

M. Briand, ministre de l'instruction publique, doit présider la séance de clôture.

Les questions passionnantes des syndicats et du statut des fonctionnaires ne peuvent manquer d'être abordées.

### La conférence de la Haye

On s'est mis d'accord sur le vœu anglais au sujet de la réduction des armements. L'Allemagne avait fait des objections au mot « urgent », qui est actuellement remplacé par les deux mots « hautement désirable ».

Aucune réunion de commission n'a eu lieu aujourd'hui; par contre, il y a eu plusieurs réunions de comités qui travaillent à préparer les solutions.

### L'affaire Chaumié contre le « Matin »

Mardi, l'affaire Chaumié contre le Matin est revenue devant la cour d'assises du Lot-et-Garonne.

M<sup>e</sup> Poissant rappelle les diverses accusations portées contre M. Chaumié et ses neveux : il demande le renvoi de l'affaire à une autre session.

M<sup>e</sup> Robert soutient la même demande au nom de son client M. Téry.

M<sup>e</sup> Montel, avocat de M. Chaumié, combat ces conclusions; M. Chaumié prend également la parole pour protester contre les accusations dont il est victime : il se déclare l'objet de violentes haines de la part du Matin.

M. Téry cite plusieurs faits scandaleux qui se seraient produits au ministère de la justice.

L'avocat général consent au rejet des conclusions de M<sup>e</sup> Robert.

La cour prononce un arrêt rejetant ces conclusions.

Le Matin se pourvoit en cassation contre cet arrêt. L'affaire est donc renvoyée à 3 mois.

### La catastrophe des Ponts-de-Cé

Un grand nombre de personnes coopèrent au sauvetage des victimes. On note parmi elles, MM. Maurice Pillard, élève de l'Ecole de santé du Val-de-Grâce; Louis Lechêne, vingt ans, de Saint-Jean-des-Mauvrets; les frères Rideau, pêcheurs à Pont-de-Cé; Marie Hamon, journaliste à Pont-de-Cé; Joseph Bedouet, d'Angers; Baptiste Parpailon, chauffeur à la Compagnie d'Anjou; Mlle Camille Préaubert; M. Richard, pêcheur à Pont-de-Cé.

Le préfet est reparti sur les lieux de la catastrophe. Il préside aux opérations de sauvetage. On établit de nouveaux barrages pour empêcher les cadavres de passer. Le wagon est

presque hors de l'eau ; la locomotive ne pourra pas être encore retirée. Le service des trains est rétabli au moyen d'un transbordement par voitures.

**L'Amérique et l'industrie automobile**  
D'après une statistique publiée par le bureau des manufactures de Washington, au cours de l'année dernière 22,000 automobiles ont été construites en Allemagne, 58,000 aux Etats-Unis, 55,000 en France, 27,000 en Angleterre, 18,000 en Italie et 12,000 en Belgique.

En 1902, la France occupait la première place, avec 24,000 voitures et les Etats-Unis se contentaient du chiffre modeste de 314.

### Petites Nouvelles

Le nageur Wolff a été contraint d'abandonner la traversée du Pas-de-Calais à trois quarts de mille de la côte française, par suite du changement de vent. Le nageur Wolff était en vue du Cap Blanc après une immersion de 15 heures 30.

Le conseil de guerre de Montpellier a condamné mardi à la peine de mort, le soldat Alary (Jean-Pierre Joseph) du 81<sup>e</sup> de ligne à Rodez, qui assassina pour la voler une femme. Alary sera fusillé.

Le roi de Siam est arrivé le 5 août à Berlin : il a visité la station radio-télégraphique et l'hôpital Vischow.

L'église de Suresnes a été désaffectée l'année dernière. Le Conseil municipal vient de décider de faire fonder une des cloches et d'en employer le bronze à une statue qui sera élevée à Emile Zola.

Quatre cas de variole ont été signalés à Toulouse dans les journées de dimanche et lundi.

## CHRONIQUE LOCALE

### PROTESTATIONS !

Malgré que leur défaite soit irrémédiable, certains blackboulés cléricaux du 28 juillet ont déposé une protestation contre le succès de leurs concurrents républicains.

C'est ainsi que M. Ayroles pour le succès duquel tous les curés du canton de Bretenoux ont fait l'impossible, a cru très plaisant de déclarer que l'élection de notre ami Boyer était entachée de nullité.

D'autre part, M. Fabre proteste à son tour contre le maire de Montcuq, M. Boudou, qui a refusé de proclamer élu l'ex-élève vétérinaire.

M. Boudou déclara, en effet, que proclamer élu l'officier de santé, c'était sanctionner la campagne scandaleuse que le sénateur chéquier fit en faveur de ce docteur *in partibus* pour lequel il n'a pas toujours eu l'estime qu'on a en général pour les citoyens intelligents.

M. Boudou en honnête homme se refusa à jouer un tel rôle.

Mais le grotesque dans la protestation, c'est que sur les conseils de chicanes hargneux et rageurs, l'officier de santé Fabre actionne M. Boudou en 50,000 francs de dommages intérêts pour préjudice porté à sa considération (?) d'élu non proclamé.

C'est à se tordre de rire devant une aussi stupide prétention ; et les chicaneaux porte-guigns qui ont donné la consultation non gratuite probablement — coût : 40 sous — ou se sont payé la tête... du si intelligent

officier de santé, ou ont, dans leur rancune et leur rage haineuse, essayé d'intimider le digne maire de Montcuq.

Le scrutin du 28 juillet et celui du 4 août ont brouillé la cervelle aux ridicules petits maîtres ! Les pauvres !

Il y a également un troisième protestataire ! Celui-là, c'est le *nes plus ultra* qui mérite d'avoir enfin, les honneurs de la publicité.

Ce protestataire, c'est Rhodes, maire de Peyrilles ! Saluez ? non, ne saluez pas M. le maaâre de Peyrilles. Savez-vous, braves gens, le motif de la protestation de ce candidat malheureux contre l'élection du vaillant et honnête sénateur Cocula ?

Tout simplement ce motif : M. Cocula, au cours de la campagne électorale, a fait afficher, dans le canton de Saint-Germain, une lettre d'une platitude insensée que le maire Rhodes (oh !) lui avait adressée.

Dans cette lettre, le maire Rhodes (oh !) allait jusqu'à autoriser M. Cocula à publier cette lettre si jamais le maire Rhodes (oh !) tentait une action quelconque contre le sénateur et conseiller général Cocula !

Les motifs de tant de platitude et d'inconscience sont donc oubliés par le maire de Peyrilles, Rhodes (oh !) ? Ça n'étonnera personne : c'est pourquoi il sera bon de rappeler ces motifs qui provoquèrent l'envoi d'une telle lettre que M. Cocula a bien fait de publier pour montrer avant tout la mentalité de son obligé, le maire de Peyrilles Rhodes (oh !).

Voilà les 3 protestataires : Ayroles, Fabre, Rhodes (oh !). Inutile d'ajouter que le Conseil d'Etat fera l'usage que l'on devine du papier sur lequel sont barbouillées ces protestations.

Et c'est bien tout ce qu'elles méritent.

LOUIS BONNET

### Un peu de reportage électoral à travers Albas

C'était la fête votive, dimanche à Albas : la population ne demandait qu'à profiter des nombreuses distractions que le comité de la fête avait organisées.

Mais la joie n'était pas folle pour tous : d'aucuns étaient soucieux et attendaient avec impatience le résultat de l'élection.

M. Mourguès entouré de ses fidèles promenait : il jetait de temps à autre un regard vers Luzech ! 6 heures ! M. Mourguès avec son état-major rentre chez lui.

La maison s'emplit vite ! La joie de tous débordait de par les fenêtres grandes ouvertes.

7 heures ! M. Mourguès connaît le résultat d'Albas ! Victoire ! crie-t-on ! 7 heures 1/2 ! Les résultats de 3 communes sont connus : victoire ! victoire ! crie-t-on plus fort.

Serein dans la victoire, comme doit l'être un grand chef, M. Mourguès calme les transports de joie de ses amis : « Attendez, attendez, mes fidèles : tout à l'heure, quand le moment sera venu, je vous donnerai l'ordre de la folle gaité ! »

8 heures ! Les résultats de Parnac, Villesèque, Caillac, Sauzet, sont apportés.

Un officieux se lève discrètement et va entrebâiller les volets.

Grimaces sur toute la ligne ! 8 heures 1/4 ! on apprend que Luzech donne 160 voix de majorité à Pendaries !

Silence absolu dans les rangs des amis qui se pressent dans la maison

de tabellion et l'officieux se dirige vers les fenêtres et ferme les volets !

Ce geste fut compris par la population abassienne qui s'apprêtait à allumer les lampions et à se livrer aux plaisirs de la danse. C'était fini ! le tabellion n'était pas élu !

Cependant la joie n'était pas morte. Par ailleurs, dans Albas même, les républicains fêtaient avec allégresse le succès de M. Pendaries !

Et la fête en fut plus belle ! M. Mourguès trouva aussitôt des consolateurs : « Luzech m'a écrasé, c'est Luzech ! Ah ! Luzech ! oh Luzech ! » répétait-il tristement.

« Mais, cher maître, ajoutez un officieux, ne vous faites pas de mauvais sang ; ce n'est qu'une affaire de 6 ans ! »

Aussi bonne que fut cette consolation, M. Mourguès ne la goûta pas.

C'est pourquoi il déclara avec cette éloquence qui caractérise le tabellion d'Albas : « La ville d'Albas est en deuil. » Et il voulut donner l'ordre aux musiciens, venus pour la fête, de décamper dès lundi matin.

Les républicains s'y opposèrent : et la fête joyeusement commencée, se termina joyeusement.

Les républicains d'Albas célébrèrent la fête votive et surtout la victoire républicaine.

Et toute la jeunesse d'Albas en fut enchantée.

LOUIS BONNET.

### Une perle du « Réformateur »

« Pour cette bande (les radicaux) sans principes, la loi n'existe plus. »

.....

» A Lacapelle, Cadiegues est élu et n'est pas proclamé.

» Voilà où en est descendu un parti contre lequel nous nous redressons et dans lequel grouillent tous les voraces, les renégats (Béral-voile-toi la face), les « affamés de l'assiette au beurre ». (Rougié, oublies-tu ton passé !)

Voilà du nouveau !...

C'est ainsi que le *Réformateur* écrit l'histoire, sans souci de ses connaissances politiques, sans crainte du démenti.

Qu'importe d'ailleurs pourvu que la calomnie triomphe et que l'occasion permette de bavarder sur « cette bande sans principes ».

L'honnête *Réformateur* paraît ignorer que son candidat est maire du chef-lieu du canton et que c'est à lui qu'il appartient de proclamer le résultat.

Que faut-il conclure de cette ignorance ?

C'est que Cadiegues n'était pas élu du suffrage universel et que sa conscience lui faisait un devoir de ne pas se proclamer.

C'est que poussé par la horde réactionnaire, dont l'honnêteté politique est à la hauteur de la sincérité des sentiments, Cadiegues a été obligé de se proclamer lui-même, contrairement au verdict populaire.

C'est qu'il n'est pas élu et le *Réformateur* le sait bien puisqu'il essaie de faire retomber sur le parti radical, la non proclamation de l'élection de Lacapelle qui honnêtement n'aurait pas dû être faite.

*Réformateur*, tu as, à ton actif, une gaffe de plus.

A cracher en l'air, on risque souvent que cela vous retombe dessus.

**Arrivée du nouveau préfet**  
M. Lerebourg, le nouveau préfet du Lot, est arrivé à Cahors mardi soir à 5 heures et a pris immédiatement possession de son poste.

Il a été reçu par le personnel de la Préfecture.

**Nécrologie**

Nous apprenons avec regret la mort de notre compatriote M. Marius Cloup, ancien professeur au Lycée Gambetta, inspecteur d'académie du département de l'Ain, ancien conseiller municipal radical de Cahors.

M. Cloup qui n'était âgé que de 46 ans avait laissé dans notre ville de nombreux amis.

Nous adressons à la famille du regretté disparu nos plus sincères condoléances.

**Election au Conseil d'arrondissement**

Par suite de l'élection, à Martel, de M. Laverdet, conseiller d'arrondissement, qui vient d'être élu conseiller général de ce canton, il y aura lieu de pourvoir à son remplacement.

Aux termes de la loi, le collège électoral du canton de Martel devra être convoqué dans un délai de deux mois, à partir de la démission ou de l'option de M. Laverdet.

**Subvention**

M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale vient d'accorder une subvention de 200 fr. à la société de secours mutuels l'Union figeacaise, dont notre sympathique ami M. Loubet, conseiller général, est le président.

**Fête votive**

La fête votive des Petites-Boucheries a été célébrée avec éclat dimanche et lundi par la jeunesse du quartier.

Une foule énorme de danseurs et danseuses s'en sont données à jamber que veux-tu durant ces deux jours.

Tout s'est bien passé. Félicitations aux organisateurs de cette fête qui tous les ans obtient un si vif succès.

**GRANDE MENAGERIE LAURENT**

La grande ménagerie Laurent est arrivée dans nos murs. Samedi, 10 août, elle ouvrira ses portes au public cadurcien.

**Musique du 7<sup>e</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 8 ET 11 AOUT  
Allégo militaire Supplé.  
La violette bleue (mazurka) Gungl.  
La petite mariée (ouverture) Lecocq.  
Eternelle ivresse (valse) Ganne.  
Les marionnettes (polka) Métra.  
Aldes Fénelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

## Nos DÉPÊCHES

**Télégrammes reçus hier :**

Paris, 7 août, 1 h. 45 s.

**Au Maroc**

Pour atteindre le Consulat de France, les marins débarqués à Casablanca ont tué à coups de baïonnette 160 indigènes et réguliers marocains. La protection des Européens est maintenant assurée.

**Légion d'honneur**

Les décorations de la Légion d'honneur du ministère de la justice paraîtront à la fin de la semaine : parmi les chevaliers de la Légion d'honneur figurera M. Mornard, avocat de Dreyfus devant la Cour de Cassation.

**Télégrammes reçus aujourd'hui :**

Paris, 8 août, 1 h. 30 s.

**Au Maroc**

Le gouvernement italien a autorisé son Consul de Casablanca à rapatrier en Italie les ouvriers italiens employés aux travaux du port jusqu'à complet rétablissement du calme.

Une dépêche de Rome assure que les navires italiens iront au Maroc si la situation exige que le débarquement des équipages soit nécessaire et après entente avec les commandants français et espagnols.

AGENCE FOURNIER.

**Arrondissement de Cahors**

**Constans (Valroufié)**

M. le curé est en colère ! — Vous emploieriez bien mieux votre temps à étamer vos plats ou ceux de vos rares amis, que de faire de la politique du haut de la chaire, à critiquer les écoles laïques et le gouvernement.

Au lieu d'enseigner aux fidèles que Jonas fut avalé par une baleine ou que Josué arrêta le soleil, vous vous époumonnez à dire que dans les écoles de la République, on se sert de livres « qu'on ne devrait même pas toucher avec le pied. »

Sachez bien, vénérable Louis, que c'est grâce à ces livres et aux maîtres que vous combattez, qu'on doit l'émancipation de la classe ouvrière et la disparition du prestige clérical.

Vous seriez le modèle des prêtres si vous vous occupiez consciencieusement des messes, des prières et des prières. Helas ! toute religion disparaît pour faire place aux paroles suivantes, que vous prononcez dimanche dernier, 28 juillet : « Les hommes feront voir s'ils sont fermes au sujet du vote ; vous payez beaucoup plus d'impôts qu'autrefois ; les instituteurs nous coûtent beaucoup ; mes chers frères vous ne voterez pas pour un candidat du bloc. »

Vos paroles et vos sermons se sont sans doute noyés dans « Lou la dol Prat » car le programme radical a été approuvé par la majorité des électeurs.

Grâce à vos menées, la réaction a triomphé aux dernières élections législatives dans notre petit village mais aujourd'hui la section de Constans redonne ce qu'elle était. Les rangs des vrais républicains s'augmenteront de jour en jour.

Ce n'est pas en disant que « o quos Tauouric qué o pouyrît Coustou en saou journals » que vous réussirez à encaisser les 180 francs que vous prétendez recueillir dans votre paroisse.

Sachez bien que bien des portes vous seront fermées, mon cher Louis ! Pour être agréable à Dieu et à Rome surtout, dites-vous, chacun doit donner une offrande. Vous allez recueillir cette offrande, mais ignorez-vous que c'est de la mendicité déguisée et que la mendicité est interdite dans le département du Lot ?

Récitez les litanies et chantez des « Te Deum », cela sera plus utile pour votre commerce. En attendant que l'impôt sur l'eau bénite soit voté nous chanterons la « Marseillaise » qui a émané du monde en se ruant contre « les bandes d'esclaves et de rois parjures » et « l'Internationale », chant d'amour et d'espérance qui fera de ces esclaves des frères, et qui en dépouillant les rois et les « maîtres » des vains prestiges nés de la superstition et du mensonge clérical, affranchira la Raison, la Science et la Bonté des lourdes chaînes de la tyrannie du cléricalisme.

Un électeur républicain radical de Constans.

**Cazals**

**Fête votive.** — C'est les mercredi, 14, jeudi 15 et vendredi 16 août que la ville de Cazals célébrera sa fête patronale.

Les distractions seront nombreuses et variées.

Voici le programme de la fête.  
Mercredi 14 août. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie ; distribution des bouquets en musique ; retraite aux flambeaux ; concert donné par la Musique gourdonnaise.

Jeudi 15 août. — Réveil en fanfare ; nouvelles salves d'artillerie ; distribution des bouquets en ville ; à 10 heures, grand tour de ville en musique ; arabes à la municipalité ; à trois heures, jeux de la poêle, de la cruche et du baquet ; à 3 heures et demie concours de grimaces ; à 4 heures, grandes courses locales de bicyclettes avec primes à 5 heures, grand bal sur la place publique ; à huit heures et demie, retraite aux flambeaux ; illuminations générales ; à 9 heures 1/2, brillant feu d'artifice, concert, grande bataille de confetti bal toute la nuit.

Vendredi 16 août. — Continuation de la fête ; jeux divers, bal, valse des adieux.

Selon la vieille tradition l'accueil le plus sympathique est réservé aux étrangers.

La commission ne répond pas des accidents pendant la durée des fêtes.

**Lauzès**

**Foire.** — Malgré la grande chaleur et les forts travaux, notre foire a été très active. Les divers marchés étaient bien approvisionnés et nombre d'affaires s'y sont traitées.

Bœufs d'attelage de 600 à 850 francs la paire ; veaux, de 400 à 600 francs ; vaches de travail, de 500 à 700 francs. Veaux de boucherie, de 90 à 95 centimes le kilo ; bœufs, de 45 à 50 francs ; brebis mères, de 40 à 50 francs ; agneaux, de 18 à 20 francs.

Porcs. — Porcs de demi-venue, de 40 à 60 fr. ; norraïns, de 20 à 25 francs, suivent grosseur.

Volailles. — Poulets jeunes 1 fr. le demi-kilo ; canards, 80 centimes le demi-kilo ; œufs, 70 centimes la douzaine. Les jar diniers avaient apporté des quantités de choux pour planter, qu'ils ont vendu de 25 à 30 centimes le cent.

**Luzech**

**Remerciements aux électeurs**

M. Pendaries, le nouvel élu au Conseil général du canton de Luzech, adresse aux électeurs la lettre de remerciements suivante :

*Aux électeurs républicains du canton de Luzech*

Mes chers amis,

Par 1365 voix contre 1284 attribuées à M. Mourguès, vous avez très nettement affirmé votre volonté de faire triompher la politique de progrès démocratique et social que, pendant un mois, dans plus de trente réunions publiques et contradictoires, je vous avais exposée.

Vous avez en même temps signifié aux partis d'opposition que vous n'entendez pas être dupes de la politique de compromissions et d'équivoques à laquelle des hommes que la démocratie du département entoura jadis de son estime et de sa confiance n'ont pas craint de prêter l'appui de leur autorité, définitivement ruinée désormais.

Un pareil résultat contient une leçon et un exemple :

Une leçon de haute probité politique pour nos adversaires.

Un exemple et un encouragement pour nous, républicains de toute nuance, qui pouvons être assurés de toujours sortir victorieux des batailles que nous aurons à livrer si, à l'heure du péril,

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 31

## MODESTE MIGNON

Par H. DE BALZAC

— Ecoutez, mademoiselle ! quoique vous soyez entortillé les joues d'un foulard et de ouate, vous n'avez pas de fluxion. Et, si vous avez un double voile à votre chapeau, c'est pour voir sans être vue.

— D'où vous vient tant de pénétration ? s'écria Modeste en rougissant.

— Eh ! mademoiselle, vous n'avez pas de corset ! Une fluxion ne vous obligent pas à vous déguiser la taille, en mettant plusieurs jupons, à cacher vos mains dans de vieux gants, et vos jolis pieds dans d'affreuses bottines, à vous mal habiller, à...

— Assez ! dit-elle. Maintenant, comment serais-je certaine d'avoir été obéie ?

— Mon patron veut aller à Sainte-Adresse, il en est contrarié ; mais comme il est vraiment bon, il n'a pas voulu me priver de mon dimanche : eh bien, je lui proposerai d'y aller...

— Allez-y, et j'aurai confiance en vous...

— Etes-vous sûre de ne pas avoir besoin de moi au Havre ?

— Non. Ecoutez, nain mystérieux, re-

gardez, dit-elle en lui montrant le temps sans nuages. Voyez-vous la trace de l'oiseau qui passait tout à l'heure ? eh bien ! mes actions pures comme l'air est pur, n'en laissent pas davantage. Rassurez Dumay, rassurez les Latournelle, rassurez ma mère, et sachez que cette main, dit-elle en lui montrant une jolie main fine, aux doigts retroussés et que le jour traversa, ne sera point accordée, elle ne sera pas même animée d'un baiser, avant le retour de mon père, par ce qu'on appelle un amant.

— Et pourquoi ne me voulez-vous pas à l'église aujourd'hui ?...

— Vous me questionnez, après ce que je vous ai fait l'honneur de vous dire et de vous demander ?...

— Butscha salua sans répondre, et courut chez son patron dans le ravissement d'entrer au service de sa maîtresse anonyme.

Une heure après, M. et Mme Latournelle vinrent chercher Modeste qui se plaignait d'un horrible mal de dents.

— Je n'ai pas eu dit-elle le courage de m'habiller.

— Eh bien ! restez, dit la bonne noteresse.

— Oh ! non je veux prier pour l'heureux retour de mon père, répondit Modeste, et j'ai pensé qu'en m'emmitouflant ainsi, ma sortie me ferait plus de bien que de mal.

Et M<sup>lle</sup> Mignon alla seule, à côté de

Latournelle. Elle refusa de donner le bras à son chaperon dans la crainte d'être questionnée sur le tremblement intérieur qui l'agitait à la pensée de voir bientôt son grand père. Un seul regard le premier, n'allait-il pas décider de son avenir ?

Est-il dans la vie de l'homme une heure plus délicate que celle du premier rendez-vous donné ? Renaissance ! jamais les sensations cachées au fond du cœur et qui s'épanouissent alors. Retrouve-t-on les plaisirs sans nom que l'on a savourés en cherchant comme fit Ernest de la Brière, et ses meilleurs rasoirs, et ses plus belles chemises, et des cois irréprochables, et les vêtements les plus soignés ? On défie les choses associées à cette heure suprême. On fait alors à soi seul des poésies secrètes qui valent celles de la femme ; et le jour où, de part et d'autre, on les devine, tout est envolé ! N'en est-il pas de ces choses, comme de la fleur de ces fruits sauvages âpres et suaves à la fois, perdu au sein des forêts, la joie du soleil, sans doute ; ou, comme le dit Canalis dans le *Chant d'une jeune fille*, la joie de la plante elle-même à qui l'ange des fleurs a permis de se voir ? Ceci tend à rappeler que, semblable à beaucoup d'être pauvres pour qui la vie commence par le labeur et par les soucis de la fortune, le modeste la Brière n'avait pas encore été aimé. Venu la veille soir, il s'était aussitôt couché comme

une coquette, afin d'effacer la fatigue du voyage, et il venait de faire une toilette madité à son avantage, après avoir pris un bain. Peut-être est-ce ici le lieu de placer son portrait en pied, ne fut-ce que pour justifier la dernière lettre que devait écrire Modeste.

Né d'une bonne famille de Toulouse, allié de loin à celle du ministre qui le prit sous sa protection, Ernest possédait cet air comme il faut où se révèle une éducation commencée au berceau mais que l'habitude des affaires avait rendu grave sans effort, car le pédantisme est l'écueil de toute gravité prématurée. De taille ordinaire, il se recommanda par une figure fine et douce, d'un ton chaud quoique sans coloration, et qu'il relevait alors par de petites moustaches et par une virgule à la Mazarin. Sans cette attestation virile, il eut trop ressemblé peut-être à une jeune fille déguisée, tant la coupe du visage et les lèvres sont mignardes, tant on est près d'attribuer à une femme ses dents d'un émail transparent et d'une régularité quasi-postiche. Joignez à ces qualités féminines un parler doux comme la physionomie, doux comme des yeux bleus à paupières turques, et vous concevrez très bien que le ministre eût surnommé son jeune secrétaire particulier Mlle de la Brière. Le front plein, pur, bien encadré de cheveux noirs abondants, semblait rêveur, et ne dément pas l'expres-

sion de la figure, qui est entièrement mélancolique. La proéminence de l'arcade de l'œil, quoique très élégamment coupée, obtombe le regard et ajoute encore à cette mélancolie par la tristesse physique pour ainsi, que produisent les paupières quand elles sont trop abaissées sur la prunelle. Ce doute intime, que nous traduisons par le mot modestie, anime donc et les traits et la personne. Peut-être comprendra-t-on bien cet ensemble en faisant observer que la logique du dessin exigerait plus de longueur dans l'ovale de cette tête, plus d'espace entre le menton qui finit brusquement et le front trop diminué par la manière dont les cheveux sont plantés. Ainsi la figure semble écrasée. Le travail avait déjà creusé son sillon entre les sourcils un peu trop fournis et rapprochés comme chez les gens jaloux. Quoique la Brière fut alors mince, il appartenait à ce genre de tempéraments qui, formés tard, prennent à trente ans un embonpoint inattendu.

Ce jeune homme eut assez bien représenté, pour les gens à qui l'histoire de France est familière, la royale et inconcevable figure de Louis XIII, mélancolique modestie, sans cause connue, pâlesous sa couronne aimant les fatigues de la chasse et haïssant le travail, timide avec sa maîtresse au point de la respecter, indifférent jusqu'à laisser trancher la tête à son ami, et que le remords d'avoir vengé

son père sur sa mère peut seul expliquer ou l'Hamlet catholique, ou quelque mélancolique. Mais le ver rongeur qui blâmait Louis XIII et détestait sa force, était alors chez Ernest, simple défiance de soi-même, la timidité de l'homme à qui nulle femme n'a dit : « Comme je t'aime ! » et surtout le dévouement inutile. Après avoir entendu le glas d'une monarchie dans la chute d'un ministre, ce pauvre garçon avait trouvé dans Canalis un rocher caché sous d'élégantes moustes, il cherchait donc une domination à aimer ; et cette inquiétude canicane en quête d'un maître lui donnait l'air du roi qui trouva le sien. Ces nuances, ces sentiments, cette teinte de souffrance répandue sur cette physionomie, le rendaient beaucoup plus belle que ne le croyait le Référendaire, assez lâche de s'entendre classer par les femmes dans le genre des Beaux-Ténébreux, genre passé de mode par un temps où chacun voudrait pouvoir garder pour lui seul les trompettes de l'annonce.

Le défiant Ernest avait donc demandé tous ses prestiges aux vêtements alors à la mode.

nous savons nous unir, oublier momentanément les petites divergences de doctrine ou de méthode qui nous séparent et faire abstraction des questions de personnes.

Quant à moi, fort de la confiance des républicains du canton, persuadé que l'œuvre d'affranchissement et d'éducation politique et économique à laquelle j'entends me consacrer avec une persévérance inflexible, doit, pour être féconde, être continue et permanente, vous me trouverez toujours à vos côtés pour préparer de nouvelles victoires, en consacrant à la démocratie toute ma force de propagande et toute mon énergie.

Merci donc, mes chers amis, pour votre témoignage de confiance et d'estime et à bientôt !

Vive la République !

A. PENDARIES.  
Parnac, le 8 août 1907.

A l'occasion de son élection au Conseil général, M. Pendaries a reçu de toutes parts un grand nombre de télégrammes, de lettres ou de cartes de félicitations, émanant d'anciens camarades, d'amis personnels ou d'amis politiques.

Dans l'impossibilité matérielle où il se trouve de répondre à chacun en particulier, il les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissante gratitude.

**Puy-l'Évêque**  
**Fête locale.** — Les préparatifs pour notre fête locale qui aura lieu dimanche 11 août, se poursuivent activement.

Grâce au zèle des organisateurs et à la générosité de la population, ces réjouissances traditionnelles promettent d'être, cette année, des plus brillantes.

Rien ne sera ménagé pour procurer aux nombreux étrangers qui voudront bien ces jours-là nous honorer de leur visite, de bonnes et joyeuses distractions.

**Foire.** — Voici les cours des bestiaux et denrées :

Bœufs gras, de 35 à 41 fr. les 50 kilos.  
Bœufs d'attelage, de 550 à 900 fr. la paire.  
Moutons gras, 75 cent. le kilo.  
Autres, de 13 à 30 fr. l'un.  
Jeunes porcs de deux mois, de 30 à 50 fr. l'un.

Oisons, de 7 à 15 fr. la paire.  
Canards mulâtres, 4 fr. la paire.  
Communs, de 1 fr. 50 à 2 fr. »  
Dindons, de 7 à 9 fr. l'un.  
Poules, de 5 à 6 fr. la paire.  
Poulets, 90 cent. la livre.  
Lapins domestiques, 35 cent. la livre.  
Pigeons, de 1 fr. 50 à 2 fr. la paire.  
Œufs, 75 cent. la douzaine.  
Blé, de 14 à 15 fr. les 4/5.  
Pommes de terre, néant.  
Choux pour planter, de 20 à 30 cent. le 100.

**Prayssac**  
**Enseignement primaire supérieur.** — Deux élèves de notre cours complémentaire étaient candidats à l'École normale d'instituteurs de Cahors ; malgré les difficultés du concours, tous les deux ont été classés, le jeune Boulaquet Camille, de Grezels, sur la liste supplémentaire et le jeune Constans Paul, de Castelnau, définitivement reçu avec le n° 2.

Parmi les candidats reçus à l'examen du brevet supérieur, nous avons relevé avec plaisir les noms des élèves-maîtres Bouysset Augustin et Cagnac Ernest, anciens élèves du cours complémentaire de Prayssac.

**Saint-Géry**  
**Vaccination.** — M. le docteur Ayraud, médecin-vaccinateur du canton de Saint-Géry, a prévenu M. le maire de Saint-Géry qu'il se rendrait dans cette commune dimanche, dans l'après-midi, pour vacciner.

Nous ne saurions trop engager tout le monde à ne pas se soustraire à cette mesure de précaution, en ce moment surtout.

**Arrondissement de Figeac**  
**Cajarc**  
**Fête locale.** — Cajarc a célébré cette année sa fête votive. Les jeunes gens avaient rivalisé d'entrain pour donner pleine satisfaction aux habitants et aux nombreux étrangers qui se pressaient en notre ville, d'ordinaire bien moins animée. Rien n'y manquait : manège, baraques, amusements divers, etc. Les bals de nuit surtout étaient très fréquentés : cavaliers et cavaliers s'en donnaient à cœur joie. Que voulez-vous ? On ne s'amuse pas tous les jours à Cajarc.

Pour terminer, adressons aux jeunes organisateurs et aux étrangers nos plus vifs remerciements.

**Distribution des prix.** — Lundi dernier, à quatre heures et demie, avait lieu la distribution des prix aux élèves des écoles laïques de Cajarc et de Gailac.

La cérémonie était présidée par M. Baud, inspecteur primaire qui, par le charme de sa parole, a tenu son audien-

toire en suspens et exprimé avec clarté et précision quelques vues sur l'éducation de la jeunesse.

Sur l'estrade avaient pris place : MM. Baud, inspecteur primaire ; Larnaudie, conseiller général ; Granot, conseiller d'arrondissement ; Mirabel, conseiller municipal républicain ; Savès, percepteur, et c'est tout. Comme on le voit, notre assemblée municipale brillait par son absence. Aux républicains cajarcis de juger.

Des chœurs, habilement dirigés par M. Gouyba, coupaient par moment la lecture du palmarès.

L'Alliance cajarcis prêtait son gracieux concours.

A la fin de la cérémonie, notre dévoué directeur, M. Loudes, a adressé des remerciements à la population, à la société musicale, enfin à tous ceux qui, par leur communauté d'idées, s'intéressent au développement de l'enseignement laïque.

**Marcilhac**  
**Fête locale.** — La jeunesse de Marcilhac a, cette année, rivalisé d'entrain pour donner à la fête de jeudi prochain 15 août un éclat tout particulier.

Rien n'a été négligé : forains, attractions diverses, courses de bicyclettes, jeux de toutes sortes, ascension du ballon *Le Quercynois*, bals de jour et de nuit, etc.

Comme d'ordinaire, l'accueil le plus sympathique est réservé aux étrangers.

La commission des fêtes ne répond pas des accidents qui pourraient se produire.

**Cadrien**  
**Fête patronale.** — A raison de diverses circonstances qui porteraient préjudice à la frairie, la jeunesse de la fête informe le public qu'elle sera célébrée le 18 août au lieu du 25 du même mois.

Les habitants des communes voisines qui, comme chaque année, nous honorent de leur présence, trouveront toujours dans notre localité bon accueil et un orchestre excellent pour danser.

**Figeac**  
**Conseil d'arrondissement.** — Les membres du conseil d'arrondissement se sont réunis aujourd'hui 8 août, à 9 heures et demie du matin pour la première partie de la session de 1907.

**A propos des concours de pouliches et des juments poulinières.** — Ce concours n'a pas eu toute l'importance qu'il méritait parce que la date a été connue trop tard. Les affiches ne furent posées que le 21 juillet et le concours a eu lieu le 22. Un très grand nombre d'éleveurs de la circonscription n'ont pu y assister, leurs sujets n'étant pas préparés. Espérons qu'à l'avenir M. le maire mettrait un peu plus de diligence à le faire savoir à leurs administrés.

**Saint-Céré**  
**Mort subite.** — M. Victor Tauran, âgé de 44 ans, coiffeur, rue de la République, est décédé mardi matin, vers quatre heures, à la suite d'une congestion. Dans la soirée de lundi dernier, en compagnie de quelques camarades, il passa sa soirée gaiement ; néanmoins, il rentra chez lui assez tranquille.

A un moment donné, sa femme l'entendit râler et, après lui avoir demandé ce qu'il avait et n'ayant pas obtenu de réponse, elle est allée chercher du secours. M. Capmeil, pharmacien a été appelé pour lui prodiguer ses soins, en attendant l'arrivée du docteur Darnis, qui était prévenu. Tauran rendait le dernier soupir un moment après.

Il laisse une femme et une fille âgée d'une douzaine d'années.

Nos condoléances à la veuve.

**Arrondissement de Gourdon**  
**Vayrac**  
**Lettre de remerciements aux électeurs républicains du canton.**

Citoyens,  
Encore une fois le canton de Vayrac a manifesté hautement sa foi républicaine. Je n'en attendais pas moins de lui.

Il a tenu à rester à l'avant-garde de notre parti dans le département ; poste d'honneur qu'il a depuis longtemps conquis.

Merci à vous tous, qui sans défaillance m'avez honoré de votre confiance ! Merci surtout aux 222 citoyens de la commune de Vayrac, qui malgré une candidature suscitée à la veille du scrutin pour nous surprendre, ont fait tout leur devoir.

Honte ! à ceux qui, dans un inqualifiable factum de la dernière heure, ont cherché à ternir la réputation de celui qui s'est toujours dévoué à la noble cause républicaine et qui peut toujours marcher la tête haute.

Malgré eux et la poignée de mutins qui ont emboîté le pas au clan réactionnaire en prêchant l'abstention, le discrédit de son propre parti, le grand discrédit de Vayrac, reste le mandataire autorisé de la grande majorité des républicains du canton.

Encore une fois merci !  
Vive la République !

Léon GRANOUILAC,  
Conseiller d'arrondissement.

**Gourdon**  
**Tribunal correctionnel.** — Audience du 4 août 1907. — La première affaire appelée amène sur le banc des prévenus un nommé Boit, domicilié à Salviac pour coups et blessures sur la personne du sieur Lacamp, cultivateur au même lieu.

Le prévenu nie avoir frappé, prétend que c'est lui au contraire qui a été blessé et que c'est par animosité contre lui que Lacamp l'a accusé.

Le tribunal le condamne à huit jours de prison et aux dépens.

**Vol de foin sur pied.** — Dans la nuit du 2 mai, un vol de foin sur pied a été commis au préjudice du sieur Jean Lagarrigue, cultivateur à Anglars-Nozac. Ses soupçons s'étant portés sur ses voisins, une perquisition eut lieu qui fit découvrir du foin grange dans la grange de ceux-ci. Ce sont les femmes qui comparaisent. Elles sont défendues par M. Alibert qui fait ressortir la difficulté de reconnaître la nature du délit. Ses clientes sont d'ailleurs dans une excellente situation de fortune.

Les femmes G... n'en sont pas moins condamnées chacune à 50 fr. d'amende et aux dépens, mais le tribunal les fait bénéficier de la loi de suris.

**Concert.** — Ce soir jeudi, de huit heures et demie à neuf heures et demie, concert donné par l'Union musicale gourdonnaise sur les allées de la République. Voici le programme :

Les Petites Folles, marche (Viel-Tri). — La Fée des Roses, ouverture. — Poika des Anglaises (Mullot). — Les Noces de Jeannette, fantaisie (Masse). — T'en souviens-tu ? valse idylle (Turine).

**Gramat**  
**Les courses.** — Les courses des 4 et 5 août ont été superbes en tous points. Voici les résultats pour les deux journées :

Première journée (4 août) — Prix du Conseil général, course plate, au galop. — 1. Artaban, à M. Rochy ; 2. Moudén, à M. Lacarrière ; 3. Flamme, à M. Delmas ; 4. Fakir, à M. Delor ; 5. Alice, à M. Treil ; 6. Fervent, à M. Bonnet.

Prix de la Société sportive d'encouragement anglo-arabes et arabes, premier groupe. — 1. Benvenuto, à M. Dubois-Godin.

Prix du Ségala, au trot monté. — 1. Délicate, à M. Rondel ; 2. Don-Quichotte, à M. Grabié ; 3. Linotte, à M. Decros.

Prix de la société d'encouragement, troisième série. — 1. Prunelle-II, à M. Meller ; 2. Eauzan, à M. Légisise ; 3. Darnik, à M. le baron de Ginestons.

Prix de la Société des steeple-chases de France, steeple-chase, sixième série. — 1. Dash, à M. Granet ; 2. Feu-Follet-II, à M. le baron de Laheon ; 3. Chotina, à M. F. de Saint-Jayme.

Deuxième journée (5 août). — Prix de la Prairie, au galop. — 1. Benvenuto, à M. Dubois-Godin.

Prix des Haras, prix de deuxième classe. — 1. Balarouth, à M. G. Joulin ; 2. Le Maye, à M. le comte de Nitot ; 3. Lucifer-III, à M. Dubois-Godin.

Prix des Remontes, au trot monté ou attelé. — 1. Brindille, à M. R. Pons ; 2. Guignol et Gaffet, à M. Arnaudet ; 3. Lila, à M. Simonet ; 4. Linotte, à M. Decros ; 4. Cocotte, à M. Castanin.

Prix de l'Alzon, course de haies. — 1. Tiverton IV, à M. H. de Fournas ; 2. Feu-Follet-II, à M. le baron de Labrou.

Pendant les deux journées, grande affluence à Gramat : les fêtes ont très bien réussi.

La musique de Saint-Céré qui prêtait son gracieux concours, a donné deux charmants concerts très applaudis.

**Souillac**  
**Foire du 5 août.** — Notre foire a été assez importante. Voici les principaux cours pratiqués :

Foin aux bœufs. — Gros bœufs de travail, de 1,000 à 1,100 francs ; bœufs ordinaires, de 800 à 950 francs ; bouvillons, de 450 à 600 fr. le tout la paire.

Bœufs gras, de 38 à 40 francs ; veaux gras, de 46 à 48 francs, le tout les 50 kilos.

Foin aux moutons. — Brebis, de 28 à 34 fr. ; agneaux, de 18 à 24 fr. ; agnelots, de 10 à 15 fr. le tout la pièce et selon grosseur.

Moutons gras, 1<sup>re</sup> qualité de 42 à 44 francs ; 2<sup>e</sup> qualité, de 38 à 40 francs les 50 kilos.

Foin aux porcs. — Nourrains, de 60 à 80 francs ; porcelets, de 58 à 35 fr., le tout la pièce et selon grosseur.

Halle aux grains. — Blé, de 19 à 19 fr. 50 ; seigle, de 14 à 14 fr. 50 ; maïs, de 14 à 14 fr. 50 ; avoine de 11 fr. 50 à 12 fr. 50 le tout l'hectolitre.

Place du marché. — Poules, de 5 fr. 50 à 7 fr. la paire ; poulets de grain, de 1 fr. à 1 fr. 10 le demi-kilo, gros poulets, de 4 à 6 fr. la paire ; lapins de 1 50 à 2 fr. la pièce ; canards, de 4 50 à 6 fr. la paire ; dindes, de 70 à 75 cent. le demi-kilo ; gros pigeons, de 1 75 à 2 fr. ; pigeonneaux, de 90 centimes à 1 fr. 25, le tout la paire ; poussins, de 45 à 60 cent. la pièce ; canetons, de 2 à 2 fr. 25 la paire ; les œufs valaient de 75 à 80 centimes la douzaine.

**A VENDRE**  
POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE  
un COUPÉ

Très léger, en excellent état.  
S'adresser au Bureau du Journal

**Chez nos voisins**  
**Lot-et-Garonne**

**FUMEL**

**Récompenses honorifiques**  
Par décret, les récompenses honorifiques suivantes sont accordées pour services rendus à la Mutualité... (ET A LA RÉPUBLIQUE)... aux personnes de Fumel dont les noms suivent :

**Mentions honorables**  
MM.  
Déjean Ernest, secours mutuels, « La Fraternelle ».

Delmas dit Delmasson, secours mutuels, « La Fraternelle ».

Roig Marius, secours mutuels, « La Fraternelle ».

Vignal Pierre, secours mutuels, « La Fraternelle ».

Delbalat, C<sup>ie</sup> des Sapeurs-Pompiers.  
Lagard Antoine-Pascal, Union compagnonne.

Dans le mouvement du personnel enseignant du Lot-et-Garonne, nous relevons avec plaisir la nomination de M. Canet, adjoint à Fumel, à la direction de l'école de Vertueil d'Agenais.

Quoique ce soit avec regret que nous apprenons son départ, nous applaudissons de grand cœur à son avancement mérité.

Ses hautes qualités enseignantes, son ardeur au travail, la ténacité avec laquelle il abordait et entreprenait toute chose avaient fait de lui un maître apprécié, des élèves et de ses chefs, aussi ne sommes-nous pas surpris que l'administration ait su reconnaître ce que nous, simples Fumelois, avions remarqué ; et qu'elle ait ratifié par la nomination au poste si envié de Vertueil, l'opinion que tout le monde ici s'était faite de notre si sympathique et dévoué ami.

Les marques de sympathie que notre camarade emporte suggéreront à son successeur, auquel d'ores et déjà nous souhaitons la plus cordiale bienvenue, l'idée maîtresse de faire tout ce qui dépendra de lui pour atténuer autant que possible le vide qu'aura fait parmi nous le départ précipité de notre ami Canet, c'est tout ce que nous souhaitons.

**MONSEMPRON**  
**Autour du sectionnement**

Dans son numéro du 4 août, le *Journal du Lot* a publié sur le sectionnement de Libos un communiqué officiel où en 4 lignes d'un style sec et impératif, M. l'administrateur dit son mot aux conspirateurs assez osés pour ne point partager son avis. Nous nous permettons de répondre point par point :

1<sup>o</sup> C'est votre projet qui divise le parti républicain de la commune ;

2<sup>o</sup> Le sectionnement ne changera rien au nombre et à la répartition des conseillers ;

3<sup>o</sup> Vous voulez, dites-vous, vous sectionner pour empêcher ceux de Monsempron. Ah ça, mais que nous racontez-vous ? Nous vous avons sans cesse entendus vous plaindre et gémir de ce que les électeurs de Monsempron rayaient les candidats de Libos, et aujourd'hui vous avouez le contraire ; à votre avis ce sont les Libossiens qui bifent les Monsempronnais ; l'aveu est à retenir. Mais voyons, qui trompe-t-on ici vous ne cachez pas dans l'ombre, M. l'administrateur et dites la vérité très crûment.

Nous vous en remercions et vous accordons le mérite personnel de beaucoup vous produire de dire à haute voix ce que vous pensez et souvent même ce que vous ne pensez pas, d'exprimer des théories inconséquentes, changeant tous les jours selon les auditeurs que vous avez ; vous auriez pu servir de conciliateur mais votre rôle est de diviser pour assurer par le sectionnement votre réélection, voilà le but, avouez-le franchement.

Nous insistons à penser que votre projet nuira aux intérêts de votre section et ne servira que ceux des réactionnaires de Monsempron.

4<sup>o</sup> Les républicains de Libos ne demandent que la justice. C'est très possible, mais ces républicains nous donnent en ce moment un bel échantillon de leur esprit d'entente et de cordialité dans leurs relations.

Vous avez, à Libos, fait insérer dans les journaux régionaux le programme de vos fêtes et ce n'est pas banal, car vous vous êtes placés sous le haut patronage de personnalités politiques ou industrielles, sans demander leur assentiment, et vous avez pris comme vice-présidents des gens enterrés depuis de longs jours. A cette fête seule la moitié de la population est conviée, d'elle-même notre section s'est partagée en deux ; il n'y a plus que paroles de divisions et de haines.

Dans la partie Basse, vous vous inclinez devant un seul meneur et exécutez ses ordres. Vous avez abusé de la sympathie dont jouit à juste titre, M. Armand Belhomme fils de notre dévoué sénateur, pour arriver péniblement à organiser une fête au profit d'une seule personne.

La conciliation pouvait et devait se faire, vous n'avez su que diviser. Avec impartialité nous devons reconnaître que la partie haute a su garder son sang-froid et vous laissez le champ libre pour votre organisation et vos jeux. C'est un exemple que vous pouvez méditer.

Cette bizarre situation créée à Libos est un avant-coureur de ce que sera cette section après sa séparation de Monsempron. Les rivalités de quartier s'étaleront au jour, quant à nous Monsempronnais nous compterons les coups et profiterons de vos luttes intestines. Voilà le résultat.

**Chronique agricole**  
**LA SITUATION**

La température a été très variable : temps couvert, frais ou pluvieux, chaleurs lourdes, tel est le bilan peu favorable à la vigne qui était encore en fleur ; on parle de coulure dans certains pays ; la belle récolte en perspective est compromise en partie. A part la coulure, si la température actuelle se prolonge, elle provoquera le développement de maladies cryptogamiques dont la présence est déjà signalée sur d'assez nombreux points. Il faut donc appliquer avec soin les traitements recommandés. Mais surtout il faudrait un beau temps chaud.

En attendant, l'incertitude qui règne au sujet de la récolte, jointe à un reste d'inquiétude qui continue à se manifester dans les régions méridionales, n'est pas faite pour dissiper les préoccupations du commerce et de la propriété, ni pour faciliter les transactions.

Dans le Gard, la fleur s'est passée dans de bonnes conditions, la végétation est vigoureuse, d'après les apparences actuelles, on peut espérer qualité et quantité.

Dans l'Hérault et dans l'Aude, on a une belle récolte en perspective.

Dans la Haute-Garonne, l'aspect du vignoble fait présager une récolte abondante.

Dans le Tarn-et-Garonne, on estime une belle récolte.

Dans le Lot-et-Garonne et le Lot, on croit que la récolte sera bonne.

Dans la Gironde, on croit que la récolte sera abondante. Dans la Dordogne, la vigne est belle.

Dans les Charentes, on espère une bonne récolte. Dans le Poitou, la perspective de la récolte est moyenne ; les prix des vins sont plus fermes.

Dans le Nantais, s'il ne survient pas d'intempéries, la récolte sera abondante.

Dans l'Anjou, la récolte prochaine s'annonce sous de bons auspices. Les vins de 1906 sont presque tous vendus et enlevés.

Dans la Touraine, il est difficile de pronostiquer ce que sera la récolte ; les vignes des coteaux qui n'ont pas souffert des gelées de mai sont très belles ; mais celles qui ont éprouvé de fortes gelées n'auront qu'une très faible récolte. En somme, on ne compte guère que sur une demi-récolte. Dans le Loir-et-Cher, on ne croit pas que la récolte dépasse beaucoup la moitié de celle de l'année dernière.

En Bourgogne, la vigne est belle. Il y a à peu près autant de pinots que l'année dernière, les Gamays rouges vaudront plus qu'en 1906 ; il y a un peu moins de raisins blancs.

Dans le Mâconnais, la floraison est terminée, mais elle a été en retard ; on ne compte pas vendanger avant la dernière semaine de septembre. On signale des dégâts causés par les insectes ; quant aux maladies cryptogamiques, il n'en est pas encore question.

Dans le Beaujolais et le Lyonnais, les vendanges seront également tardives. L'oïdium et le mildew ont été signalés sur divers points du département du Rhône.

En Algérie, si la situation climatique continue à être favorable pendant le mois d'août, comme elle l'a été jusqu'ici, tout fait prévoir une récolte plutôt supérieure en quantité à celle de l'année dernière.

**Bibliographie**  
**LA NATURE.** Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1785, du 10 août 1907.

Le phare-projecteur automobile, par W. Darvill. — Le cratère Junaire Linné, par Em. Touchet. — La valve électrique Fleming, par A. Troller. — Télémicrophonographie, par G. Chalmers. — Un sous-marin pacifique, par Henry Bernay. Chronique. — Les Touareg à l'exposition coloniale, par J. Daniker. — Les moutons icornes du Népal, par V. Forbin. — Les aéroplanes Blériot, par le Capitaine Ferber. — Exposition agricole au Togo, par Gustave Regelsperger. — Académie des sciences ; séance du 5 août 1907, par Ch. de Villedeuil. — Fusil de chasse automatique, par L. G.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 1810<sup>e</sup> livraison (10 août 1907).

La fille de l'aiguilleur, par Pierre Maël. — Un théâtre de marionnettes, au Lycée d'Amiens, par André Savignon. — Galeries d'aventuriers, Roger de Flor, par Jules de Glouvet. — Le château de Souzay et Marguerite de Lancastré, par Jacques de Bona.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 73, Paris.

**Chemin de fer d'Orléans**  
**Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aceyrou, du Lot et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 1, 3, 9, 17, 22 et 29 août 1907.**

Des trains spéciaux à prix réduits, comportant uniquement des voitures de 3<sup>e</sup> classe seront mis en marche les 1, 3, 9, 17, 22 et 29 août prochain au départ des gares et sections ci-après et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours pour tous les trains ordinaires.

**PRIX DES PLACES (Aller et Retour)**

Gares comprises entre Neussargues (inclus) et Saint-Ilhde (inclus) entre Figeac (inclus) et Lacapelle-Viescamps (inclus) entre Saint-Denis près Martel (inclus) et Laroquebrou (inclus) ..... 32 f. »

Gares comprises entre Loupiac Saint-Cristophe (inclus) et Veudes (inclus) ..... 28 f. »

Gares comprises entre Larnac (inclus) et Giat (inclus) Clermont-Ferrand (inclus) à Eygurande, Merlines, Le Mont-Dore (inclus) à Laqueuille. .... 27 f. »

La délivrance des billets aura lieu à Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.

Il est accordé une franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales.

**Bulletin Financier**  
Paris, 7 août

Le marché, très mauvais au début, s'améliore en séance et la clôture s'effectue à un niveau sensiblement égal à celui d'hier.

On semble peu se préoccuper en bourse de la tournure que prennent les événements au Maroc, la Rente française se montre calme à 95,05.

Le Rio Tinto est un peu mieux tenu à 1921.

Les fonds russes sans variations s'inscrivent : le 5 0/0 nouveau à 87,20 ; le 3 1/2 1891 à 60,80 et le Consolidé à 73,70.

L'Extérieure espagnole est relativement ferme à 92,17 et le Turc à 94,95 ; l'Italien reste à 102.

Les Etablissements de Crédit sont calmes : la Banque de Paris à 1445 ; le Comptoir National d'Escompte à 672 et le Crédit Lyonnais à 1167.

Dans le groupe des chemins français seul le Lyon à 1347 est coté à terme.

La Compagnie du chemin de fer de Goyaz nous prie de rectifier une information qui a été publiée dans notre journal. En effet, la Compagnie de Goyaz n'a cédé aucun de ses intérêts au syndicat qui a pris l'affermage de la Sorocabana, la Compagnie de Goyaz n'ayant d'ailleurs besoin d'aucun appui pour le développement de ses concessions.

Sur le marché en Banque, St-Raphaël Quinquina reste ferme à 93 fr.

**A bon entendeur salut !**  
Lorsque vous souffrez dans les reins de douleurs, rhumatisme, lumbago, faites une cure au Sel de Vittel.

Lorsque vous avez la tête lourde, des somnolences, que votre mémoire a des défaillances, faites une cure au Sel de Vittel.

Lorsque vos dents se déchaussent, que vos cheveux blanchissent lorsque votre vue baisse et se trouble, faites une cure au Sel de Vittel.

La boite de sel pour traitement de 20 jours est envoyée contre mandat de 3 fr. 15 adressé à M. J. Boillot, 20, rue Geoffroy l'Asnier à Paris. A Cahors pharmacie Fournié.

**LE RETOUR D'AGE**  
L'Elixir de Virginie Nyrdahl qui guérit les varices, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étourdissements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris. Le flacon, 4 fr. 50 franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyrdahl.

**FORCE VIRILE** remède à base de plantes par excellence pour combattre l'impotence, l'infirmité, l'épuisement, l'amaigrissement, l'asthénie, l'insomnie, l'excès de travail, les affections nerveuses, les maux de tête, les douleurs, les troubles de la circulation, les maladies constitutionnelles. — Maël, Jéhu, Gémel, de 4 à

Chemin de fer d'Orléans

FÊTE DE L'ASSOMPTION  
Jeudi 15 Août 1907

Validité exceptionnelle des billets  
Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les billets Aller et Retour à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des

tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, à partir du samedi 10 Août, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Mercredi 21 Août.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 21 Août.

Une nouvelle amélioration à la Gare de Paris-Quai d'Orsay En vue de faciliter à l'arrivée à sa gare de Paris-Quai d'Orsay la sortie des

voyageurs, la Compagnie d'Orléans, toujours soucieuse des commodités du public, vient d'installer à la dite gare et à l'extrémité du quai des grandes lignes, un escalier mobile système Hocquart.

Après être monté sur la première marche, le voyageur est ainsi déposé sans fatigue au rez-de-chaussée de la gare, sans qu'il ait même besoin de faire aucun mouvement en arrivant au palier.

Ce nouvel escalier qui fonctionne depuis quelques jours à peine est déjà fort apprécié du public.

**L. MAURY**  
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris  
Baurat de l'École Dentaire de France  
Successeur de BAKER  
75, Boulevard Gambetta  
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)  
Travail parfait et embaumement garanti

**A. WILCKEN**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

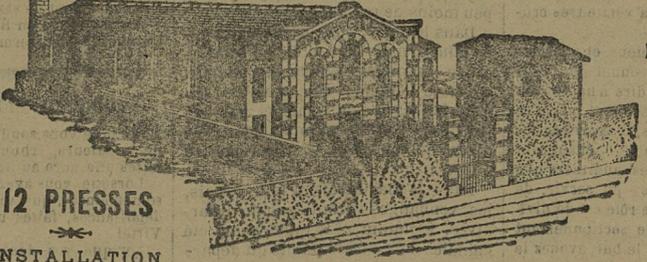
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME  
Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

(SERVICE D'ÉTÉ 1907)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																
17		5 (1)		121		23 (3)		35		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700				
DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		DIRECT		EXPRESS		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		EXPRESS		EXPRESS		EXPRESS		
1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.		1 <sup>re</sup> class.		1 <sup>re</sup> class.		1 <sup>re</sup> class.		1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.		1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.		1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.		1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.		1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.		1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.		1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.		1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.		1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> class.				
PARIS (Orsay) dép.	2 45s.	10 15	7 9	8 30	10 51s.	—	—	—	—	TOULOUSE-d.	1 10s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 45s.	11 37s.	9 35m.	5 45m.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PARIS (Aust.) dép.	2 49	10 24	7 9	8 45s.	11 4	—	—	—	—	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 55	9 34	12 27m.	10 53	7 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LIMOGES arr.	1 45	4 27m.	12 53m.	2 45	8 58	—	—	—	—	Cahors	—	4 1	5 20	8 36	9 57	—	11 33	7 56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LIMOGES dép.	3 16	4 36	12 50	2 53	9 28	—	—	—	—	Launay	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13s.	8 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
BRIVE arr.	6 20	6 28	2 28	4 34	12 23	—	—	—	—	Gleizes	—	—	6 19	9 26	—	—	12 22	8 47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
BRIVE dép.	6 45	7 7	2 41	4 50	1 12	7 15	—	—	—	Sept-Ponts	—	—	6 33	9 38	—	—	12 34	8 59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressensac	7 21	—	—	—	1 47	7 53	—	—	—	CAHORS arr.	2 45	4 38	6 42	9 46s.	10 35	1 23	12 42	9 7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC arr.	7 40	7 38	—	—	5 25	8 13	—	—	—	Espère	—	—	7 19	6 1	—	—	—	9 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC dép.	7 45	7 40	—	—	5 28	8 28	—	—	—	St-Denis-Catus	—	—	7 33	6 17	—	—	—	9 41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOUËLS	7 53	—	—	—	2 18	8 37	—	—	—	Thédirac-Peyril	—	—	7 47	6 33	—	—	—	9 54	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	—	2 34	8 53	—	—	—	Dégagnac	—	—	7 56	6 42	—	—	—	10 7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac	8 19	—	—	—	2 44	9 5	—	—	—	Saint-Clair	—	—	8 6	6 53	—	—	—	10 16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON	8 31	8 8	—	—	5 53	9 17	—	—	—	GOURDON	—	—	8 21	7 10	11 22	—	—	10 25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair	8 40	—	—	—	3 5	9 27	—	—	—	Nozac	—	—	8 30	7 19	—	—	—	10 48	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	8 51	—	—	—	3 16	9 39	—	—	—	Lamothe-Fénel	—	—	8 39	7 29	—	—	—	10 57	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyril	9 2	—	—	—	3 27	9 51	—	—	—	CAZOUËLS	—	—	8 53	7 44	—	—	—	11 9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	—	3 38	10 2	—	—	—	SOULLAC a.	3 47	5 52	9 1	7 52	11 43	—	—	11 17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Espère	9 22	—	—	—	3 47	10 12	—	—	—	SOULLAC d.	3 48	5 56	9 7	8 3	11 46	—	—	11 22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS arr.	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	10 23	—	—	—	Gignac-Cressensac	—	—	9 26	8 35	—	—	—	11 47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS dép.	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	7 7	—	—	—	BRIVE a.	4 23	6 31	10 7	9 6	—	—	—	12 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts	9 51	—	—	—	4 18	7 12	—	—	—	BRIVE d.	4 27	7 6	—	—	—	—	—	12 47 <sup>2</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gleizes	10 5	—	—	—	4 34	7 29	—	—	—	PARIS (A.) arr.	11 57 <sup>m</sup>	4 36 <sup>m</sup>	—	—	—	—	—	10 46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Launay	10 12	—	—	—	4 42	7 38	—	—	—	PARIS (O.) arr.	12 5	4 45	—	—	—	—	—	10 55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cahors	10 45	9 35	—	—	5 17	8 19	—	—	—	* et 2 <sup>e</sup> classe, pour 200 kilomètres minimum; 3 <sup>e</sup> classe pour 100 kilomètres. * et 2 <sup>e</sup> classe, pour 300 kilomètres minimum; 3 <sup>e</sup> classe, pour 100 kilomètres. (*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.																		
Montauban	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	8 58	—	—	—																			
Toulouse	12 13	10 49s.	6 5	8 38	7 51	—	—	—	—																			

# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS



12 PRESSES  
INSTALLATION  
A vapeur et à l'électricité.

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPERANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue  
du Club Cèvenol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
des Associations des Anciens Elèves :  
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,  
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,  
du Lycée Fénelon et du Lycée Rollier  
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

## CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS